

Circonscription :

ORGANISATION SYNDICALE :

Nom/Prénom :

Ecole / Etablissement :

Classe : **Nombre de classes :**

Fonction :

remplacement à prévoir

sans remplacement

Participation à une réunion d'information syndicale (RIS) :

Référence : Décret n° 82-447 du 28 mai 1982

Date(s).....

Matin : de.....h..... àh.....

Midi : de.....h..... àh.....

Après-midi : de.....h..... àh.....

Lieu :

En remplacement de la formation en circonscription (présentiel ou distanciel) dont la date est prévue le ou dont la date vous sera communiquée ultérieurement lorsque le calendrier nous sera présenté.

Conformément aux nouvelles dispositions de l'arrêté du 29 août 2014, je décompterais ces heures sur :

- Le temps de présence des élèves (1)
- Les 108 heures hors APC (1)

(1) *Rayer la mention inutile*